2025-014

CONVOCATION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :

Mardi 4 mars 2025
A 20 heures 30
A la mairie de La Guerche de Bretagne.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation** du procès-verbal de la précédente réunion ;
- **Rapport des décisions du Maire** ;
- **Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) ;**
- **Finances :**
  - **Budget principal :**
    - Compte Financier Unique 2024 ;
    - Affectation du résultat ;
  - **Budget annexe SPIC (Service Public Industriel et Commercial) Panneaux photovoltaïques :**
    - Compte Financier Unique 2024 ;
    - Affectation du résultat ;
  - **Budget annexe Lotissement Domaine de la fontaine couverte (Domaine de La Grange) :**
    - Compte Financier Unique 2024 ;
    - Affectation du résultat ;
  - **Budget annexe Lotissement de la Chataigneraie :**
    - Compte Financier Unique 2024 ;
    - Affectation du résultat ;
  - **Subventions 2025 aux associations et organismes divers ;**
  - **Bâtiment 34 rue de Nantes : Avenant au marché de travaux.**
- **Questions diverses.**

Le 25 février 2025,
Élisabeth GUIHENEUX
Maire

SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**23**
Quorum :	**12**
Présents :	**21**
Représentés :	**01**
Votants :	**22**

Date de la convocation : 25 février 2025 | **Date de l'affichage :** 25 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre mars à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Madame Élisabeth GUIHENEUX, Maire.

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Carine GERMOND – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU – Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Pascale GRIFFON – Hervé PATY – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Anthony TUAL – Anne TAILLANDIER – Eva CONTRERAS – Carole LEGUENET – Nicolas POIRIER – Sandrine DYLIS – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Excusés : Amand LETORT pouvoir à Mathieu VINCENT– Annie BOUSSEAU -

Mme Thérèse SAUDRAIS a été élue secrétaire de séance.

N° 2025 – 10 - APPROBATION du PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION - (Nomenclature : 5.2)
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 janvier 2025 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- ***APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 janvier 2025,***
- ***AUTORISE Mme le Maire ainsi que la secrétaire de ladite séance à signer le procès-verbal.***

N° 2025 - 11 - RAPPORT DES DÉCISIONS DU MAIRE – (Nomenclature : 7.10) -

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-59 du 11 juin 2020,
Mme le Maire rend compte des décisions qu'elle a prises dans le cadre de sa délégation concernant la préparation, la passation et l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 90 000 € HT. Sont présentées ci-dessous les décisions prises se rapportant à la section d'investissement, ainsi que les décisions de plus de 1 000 € se rapportant à la section de fonctionnement.

Année	N°	Date	N° engagement	Objet - Fournisseur	Montant
2025	004	24/01/2025	E2025-65	Renouvellement licence créative cloud 12 mois - XEFI	1 330,01 €
2025	005	31/01/2025	E2025-70	Réparation charpente et remplacement zinc vitre 16 rue Notre Dame - HOUDEMOND	896,82 €
2025	006	05/02/2025	E2025-80	Plantation parking rue de Rennes - LARDEUX	9 421,85 €
2025	007	05/02/2025	E2025-81	Travaux Champ de Foire – Sciage, terrassement… - VIEL	11 508,00 €
2025	008	05/02/2025	E2025-82	3 boxs à vélo - FOUSSIER	38 757,91 €
2025	009	05/02/2025	E2025-83	8 appuis à vélo - FOUSSIER	3 583,03 €
2025	011	07/02/2025	E2025-85	Produits d'entretien Restaurant scolaire - PLG	1 369,69 €
2025	012	07/02/2025	2025-86	Restructuration petite chapelle Micro Folie - FABER	4 956,00 €
2025	013	10/02/2025	2025-90	Vaisselles Restaurant Scolaire - CHOMETTE	1 380,48 €
2025	014	12/02/2025		Signature d'un contrat avec SOCOTEC pour la vérification périodique des installations électriques des bâtiments	8 358,00 €

2025	015	12/02/2025		Signature d'un contrat de maintenance de l'ascenseur du centre culturel La Salorge et de l'îlot rue d'Anjou avec la société ABH	3 633,60 €
2025	016	12/02/2025		Signature d'un contrat de maintenance pour les portes automatiques de la mairie avec la société ABH	336,00 €
2025	017	12/02/2025	E2025-103	Entretien annuel des équipements frigorifiques de cuisson et laverie 2025 - Restaurant scolaire - APPLIC FROID	1 452,00 €
2025	018	20/02/2025	E2025-122	Branches châtaignier entretien et remplacement carrés potagers jardin médiéval - LARDEUX FRERES	1 075,20 €
2025	019	20/02/2025	E2025-123	Acquisition abonnement périodique, magazines, revues médiathèque - VIA PRESSE	1 088,24 €
2025	020	24/02/2025	E2025-131	Sacs gants hygiène canine - OBYO	3 301,08 €

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 12 - DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A.) – (Nomenclature : 2.3.3) -

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-59 du 11 juin 2020,
Mme le Maire rend compte de la décision qu'elle a prise dans le cadre de sa délégation concernant le droit de préemption qui n'a pas été exercé sur la Déclaration d'Intention d'Aliéner suivante :

Arrivé en mairie le	Adresse du bien	Section et n° cadastre
18/02/2025	3 Rue des Lices	AO 133

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 13 - FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – (Nomenclature : 7.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.
Il présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique 2024 du budget principal, l'exercice comptable étant achevé et vérifié.
Celui-ci s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur (N-1)	TOTAL
Dépenses	5 806 695,71 €	5 433 205,67 €		5 433 205,67 €
Recettes	5 806 695,71 €	6 117 060,20 €		6 117 060,20 €

Résultat	683 854,53 €		**683 854,53 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur (N-1)	TOTAL	RAR
Dépenses	4 822 050,53 €	3 263 066,59 €		3 263 066,59 €	435 160,75 €
Recettes	4 822 050,53 €	2 451 975,22 €	975 607,81 €	3 427 583,03 €	836 612,37 €
Résultat	- 811 091,37 €	975 607,81 €		**164 516,44 €**	401 451,62 €

Il propose au Conseil Municipal d'approuver ce Compte Financier Unique, Mme Élisabeth GUIHENEUX, Maire, ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget principal tel que présenté.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 – 14 - FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RÉSULTAT – (Nomenclature : 7.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.

Il indique que la section de fonctionnement présente un excédent de 683 854,53 € et la section d'investissement un excédent de 164 516,44 €. Ces résultats sont à affecter dans le Budget Primitif 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE d'affecter les résultats 2024 du budget principal comme suit :***
  - ***Excédent de fonctionnement de 683 854,53 € en recettes de fonctionnement reporté du Budget Primitif 2025 – compte 002,***
  - ***Excédent d'investissement de 164 516,44 € en recettes d'investissement reporté du Budget Primitif 2025 – compte 001.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 15 - FINANCES – BUDGET ANNEXE SPIC (Service Public Industriel et Commercial) PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – (Nomenclature : 7.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.

Il présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du SPIC (Service Public Industriel et Commercial) Panneaux Photovoltaïques, l'exercice comptable étant achevé et vérifié.

Celui-ci s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

	Prévisions	Réalisations	Antérieur (N-1)	TOTAL
Dépenses	77 682,89 €	33 136,05 €		33 136,05 €
Recettes	77 682,89 €	37 065,84 €	38 785,70 €	75 851,54 €
	Résultat	3 929,79 €	38 785,70 €	**42 715,49 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur (N-1)	TOTAL
Dépenses	74 151,63 €	30 897,19 €		30 897,19 €
Recettes	74 151,63 €	30 860,37 €	9 779,08 €	40 639,45 €
	Résultat	- 36,82 €	9 779,08 €	**9 742,26 €**

Il propose au Conseil Municipal d'approuver ce Compte Financier Unique, Mme Élisabeth GUIHENEUX, Maire, ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe SPIC (Service Public Industriel et Commercial) Panneaux photovoltaïques tel que présenté.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 16 - FINANCES – BUDGET ANNEXE SPIC (Service Public Industriel et Commercial) PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES – AFFECTATION DU RÉSULTAT – (Nomenclature : 7.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.

Il indique que la section d'exploitation présente un excédent de 42 715,49 € et la section d'investissement un excédent de 9 742,26 €. Ces résultats sont à affecter dans le Budget Primitif 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE d'affecter les résultats 2024 du budget annexe SPIC (Service Public Industriel et Commercial) Panneaux photovoltaïques comme suit :***
  - ***Excédent d'exploitation de 42 715,49 € en recettes d'exploitation (compte 002) du Budget Primitif 2025,***
  - ***Excédent d'investissement de 9 742,26 € en recettes d'investissement (compte 001) du Budget Primitif 2025.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 17 - FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE DOMAINE DE LA FONTAINE COUVERTE (DOMAINE DE LA GRANGE) – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – (Nomenclature : 7.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.

Il présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Lotissement Le Domaine de la Fontaine Couverte (Domaine de la Grange), l'exercice comptable étant achevé et vérifié.
Celui-ci s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur (N-1)	TOTAL
Dépenses	860 215,80 €	385 741 86 €		385 741,86 €
Recettes	860 215,80 €	383 355,72 €	190 205,80 €	573561,52 €
	Résultat	- 2 386,14 €	190 205,80 €	**187 819,66 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur (N-1)	TOTAL
Dépenses	935 741,70 €	317 114,46 €	385 741,70 €	702 856,16 €
Recettes	935 741,70 €	385 741,70 €		385 741,70 €
	Résultat	68 627,24 €	- 385 741,70 €	**- 317 114,46 €**

Il propose au Conseil Municipal d'approuver ce Compte Financier Unique, Mme Élisabeth GUIHENEUX, Maire, ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Lotissement Domaine de la Fontaine Couverte (Domaine de la Grange) tel que présenté.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 18 - FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE DOMAINE DE LA FONTAINE COUVERTE (DOMAINE DE LA GRANGE) – AFFECTATION DU RÉSULTAT – (Nomenclature : 7.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.
Il indique que la section de fonctionnement présente un excédent de 187 819,66 € et la section d'investissement un déficit de 317 114,46 €. Ces résultats sont à affecter dans le Budget Primitif 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE d'affecter les résultats 2024 du budget annexe Lotissement Le Domaine de la Fontaine Couverte (Domaine de la Grange) comme suit :***
  - ***Excédent de fonctionnement de 187 819,66 € en recettes de fonctionnement (compte 002) du Budget Primitif 2025,***
  - ***Déficit d'investissement de 317 114,46 € en dépenses d'investissement (compte 001) du Budget Primitif 2025.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 19 - FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA CHATAIGNERAIE – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – (Nomenclature : 7.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.

Il présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Lotissement de la Chataigneraie, l'exercice comptable étant achevé et vérifié.

Celui-ci s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur (N-1)	TOTAL
Dépenses	255 009,61 €	184 362,24 €		184 362,24 €
Recettes	255 009,61 €	184 361,69 €	19 999,61 €	204 361,30 €
Résultat		- 0,55 €	19 999,61 €	**19 999,06 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur (N-1)	TOTAL
Dépenses	328 878,98 €	184 361,69 €	108 878,98 €	293 240,67 €
Recettes	328 878,98 €	108 878,98 €		108 878,98 €
Résultat		- 75 482,71 €	- 108 878,98 €	**- 184 361,69 €**

Il propose au Conseil Municipal d'approuver ce Compte Financier Unique, Mme Élisabeth GUIHENEUX, Maire, ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Lotissement de la Chataigneraie tel que présenté.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 20 - FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA CHATAIGNERAIE – AFFECTATION DU RÉSULTAT – (Nomenclature : 7.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des finances et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.

Il indique que la section de fonctionnement présente un excédent de 19 999,06 € et la section d'investissement un déficit de 184 361,69 €. Ces résultats sont à affecter dans le Budget Primitif 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE d'affecter les résultats 2024 du budget annexe Lotissement de la Chataigneraie comme suit :***
  - ***Excédent de fonctionnement de 19 999,06 € en recettes de fonctionnement (compte 002) du Budget Primitif 2025,***
  - ***Déficit d'investissement de 184 361,69 € en dépenses d'investissement (compte 001) du Budget Primitif 2025.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 21 - FINANCES - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS – (Nomenclature : 7.5) -

Mme le Maire précise que, comme chaque année, il convient d'étudier les demandes de subventions pour les catégories suivantes :

- Associations scolaires et parascolaires (dont subventions versées pour l'école La Providence) ;
- Associations sportives (sports compétition) ;
- Associations sportives (sports loisirs) ;
- Autres associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ, (Mmes Katia BONNANT, Thérèse SAUDRAIS, Pascale GRIFFON, Anne TAILLANDIER et M. Idrys CLARAC, membres d'un bureau associatif, ne participent ni au débat, ni au vote en ce qui concerne leur association),

- ***VALIDE les critères d'attribution des subventions aux associations sportives comme suit (à l'identique depuis 2015) :***

La Guerche de Bretagne		Availles sur Seiche, Bais, Drouges, Moussé, Moutiers, La Selle Guerchaise, Rannée, Visseiche		Autres communes		
- 21 ans	+ 21 ans	- 21 ans	+ 21 ans	- 21 ans	+ 21 ans	
31,00 €	15,50 €	20,67 €	10,33 €	15,50 €	7,75 €	Sport compétition
15,50 €	7,75 €	10,33 €	5,17 €	7,75 €	3,88 €	Sport loisirs

- ***VOTE les subventions aux associations selon le détail mentionné comme suit :***

	NOM DES ASSOCIATIONS	Subvention 2025	Commentaires
SPORTS COMPETITION	KORRIGANS BASKET CLUB GUERCHAIS	2 242,33 €	
	KORRIGANS BASKET CLUB GUERCHAIS	609,00 €	Chauffage de la salle de sports du collège des Fontaines
	LES JONGLEURS GYMNASTIQUE	6 559,08 €	
	TWIRLING SPORT	604,50 €	
	TENNIS DE TABLE GUERCHAIS	444,33 €	
	RC RANNÉE-LA GUERCHE-DROUGES-MOUSSÉ (FOOTBALL)	7 434,83 €	
	AQUA CLUB	441,75 €	
	AQUA CLUB	4 000,00 €	Remboursement frais de piscine sur présentation de justificatifs
	DOJO GUERCHAIS (JUDO)	2 477,42 €	
	LA GUERCHE ARTS MARTIAUX	542,50 €	
	BASE BALL LES HAWKS	3 999,00 €	
	BASE BALL LES HAWKS	920,00 €	Chauffage de la salle de sports du Collège Saint Joseph
	BASE BALL LES HAWKS	3 000,00 €	3 tournois nationaux
	TENNIS CLUB GUERCHAIS	1 338,17 €	
	BADMINTON GUERCHAIS	865,42 €	
	LA GUERCHE VOLLEY	625,17 €	
	LES LÉOPARDS GUERCHAIS	38,75 €	
	HANDBALL RETIERS PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES PAYS GUERCHAIS	77,50 €	Association de Retiers avec 3 adhérents guerchais
	S/TOTAL	36 219,75 €	
	TWIRLING LOISIRS	10,33 €	
	LES JONGLEURS FITNESS	418,50 €	
	CYCLOTOURISTES	147,25 €	

	LES LÉOPARDS GUERCHAIS	439,17 €	
	DYNAMIQUE DANSE	546,38 €	
	PÉTANQUE GUERCHAISE	224,75 €	
	PÈLE MÊLE SPORT LOISIRS - Sport Santé	579,96 €	
	LES LAPINS CELTES DARTS (Fléchettes)	179,54 €	
	ASSOCIATION DE RANDONNÉE PÉDESTRE NATURE ET DÉCOUVERTE (Rannée)	379,75 €	Association de Rannée - 49 adhérents guerchais
	S/TOTAL	2 925,63 €	
DIVERS	PAÏDEÏA	316,46 €	
	L'OUTIL EN MAIN DU PAYS GUERCHAIS	516,67 €	
	S/TOTAL	833,13 €	
	PÈLE-MÊLE (fréquentation ALSH)	23 464,42 €	Montant prévisionnel
	PÈLE-MÊLE (fonctionnement ALSH)	5 215,50 €	Montant prévisionnel
	LA GAULE GUERCHAISE	100,00 €	
	LA BOUËZE	100,00 €	
	ASSOCIATION CANTONALE DE JUMELAGE LA GUERCHE-KSIAZ (Pologne)	250,00 €	
	ASSOCIATION CANTONALE DE JUMELAGE LA GUERCHE-KSIAZ (accueil à La Guerche)	1 000,00 €	Accueil de 55 Polonais du 29 juin au 6 juillet 2025
	COMITÉ DE JUMELAGE LA GUERCHE-BROME (Allemagne)	250,00 €	
	COMITÉ DE JUMELAGE LA GUERCHE-PAUCA (Roumanie)	250,00 €	
	UNC-PG-SOLDAT DE France	300,00 €	
	CLUB DES RETRAITÉS GUERCHAIS	400,00 €	
	AMICALE DES ANCIENS TRAVAILLEURS	380,00 €	
	FNATH FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS MUTILÉS DU TRAVAIL	160,00 €	
	SECOURS CATHOLIQUE	950,00 €	
	PARTAGE ANIM	1 000,00 €	
	AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU CANTON GUERCHAIS	300,00 €	
	LA PRÉVENTION ROUTIÈRE	60,00 €	
	LA GUERCHE.COMM'AVENIR	6 000,00 €	
	RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés de Janzé)	260,00 €	Montant prévisionnel
	VOIX DES PORTES DE BRETAGNE	50,00 €	
	RESTAURANTS DU CŒUR	900,00 €	
	CLIC DE LA ROCHE AUX FÉES - CODEM	1 780,00 €	
	CENTRE SOCIAL	61 068,00 €	Montant prévisionnel / Fonctionnement
		61 834,00 €	Montant prévisionnel / Activités
	ANIMATIONS ET CULTURE	300,00 €	
	Associations des commerçants non sédentaires 35	1 435,66 €	
	Association des commerçants non sédentaires 53		
	IL ÉTAIT UNE FOIS LA GUERCHE	10 000,00 €	
	S/TOTAL	177 807,58 €	
ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ECOLES PUBLIQUES (ex-PIGEON)	300,00 €	
	COOPÉRATIVE ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE (SPORT)	300,00 €	
	COOPÉRATIVE ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (SPORT)	300,00 €	
	COOPÉRATIVE ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE	2 150,00 €	Sorties scolaires et arbre de Noël

	COOPÉRATIVE ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE OCCE	4 500,00 €	Sorties scolaires et arbre de Noël
	APEL LA PROVIDENCE SAINT JOSEPH	300,00 €	
	LA PROVIDENCE SPORTS (maternelles)	300,00 €	
	LA PROVIDENCE SPORTS (élémentaires)	300,00 €	
	SAINT JOSEPH SPORTS	600,00 €	
	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE DES FONTAINES	600,00 €	
	FOYER SOCIO ÉDUCATIF DU COLLÈGE DES FONTAINES	660,00 €	
	OGEC LYCÉE HÔTELIER SAINTE THÉRÈSE	300,00 €	Montant prévisionnel
	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE LYCÉE HÔTELIER SAINTE THÉRÈSE	1 000,00 €	Montant prévisionnel
	LYCÉE HÔTELIER (piscine)	180,00 €	Montant prévisionnel
	GROUPE SAINT-EXUPERY (piscine)	1 864,00 €	
	GROUPE SAINT-EXUPERY (commerce pédagogique)	1 200,00 €	
	MFR de l'Hippodrome - CRAON	45,00 €	
	S/TOTAL SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES	14 899,00 €	
	La Providence Convention charges à caractère social	9 025,00 €	Montant prévisionnel
	La Providence Restauration scolaire (surveillance, entretien des locaux)	40 500,00 €	Montant prévisionnel
	La Providence Laverie	1 032,06 €	
	La Providence Piscine	9 000,00 €	Remboursement frais de piscine sur présentation de justificatifs
	S/TOTAL PROVIDENCE	59 557,06 €	
	Total subventions Scolaires et parascolaires	74 456,06 €	
	Subventions pour les sorties scolaires des collèges et lycées	1 300,00 €	Montant prévisionnel
	Subvention exceptionnelle Les Hawks pour job dating	1 000,00 €	
	Provision pour subventions complémentaires	1 757,85 €	Montant à ajuster suivant les subventions votées et crédit inscrit au BP
	TOTAL – Article 65748	295 000,00 €	

AUTRES SUBVENTIONS

CCAS La Guerche	11 200,00 €	
Subvention pour spectacle de NOËL	1 500,00 €	
Subvention centre de loisirs Visseiche accueil enfant guerchais	1 325,00 €	
TOTAL avec subventions CCAS	309 025 €	

- ***PRÉCISE que la dépense sera inscrite au budget primitif 2025 – articles 65748 - 657362 et 657341.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

N° 2025 - 22 - RÉNOVATION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 34 RUE DE NANTES : Avenant négatif – (Nomenclature : 1.1) -

Exposé des motifs :

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024-50 en date du 25 avril 2024 portant attribution du lot n° 4 - Menuiseries à l'entreprise L'art du Bois pour un montant de 208 878,30 € hors taxe ;
Considérant une plus-value de 1 980,00 € HT liée à l'augmentation de la taille des baies Ouest de l'immeuble ;
Considérant une moins-value de 2 020,00 € HT liée à la suppression d'un coffrage pour une simplification des réseaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***APPROUVE l'avenant négatif de 40,00 € HT sur le lot n° 4 – Menuiseries,***
- ***AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant au marché de travaux.***

Reçu le 10 mars 2025 – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

QUESTIONS DIVERSES

LISTE RÉCAPITULATIVE DES DÉLIBÉRATIONS

N° de la délibération	Nomenclature	Libellé de la délibération
2025 – 10	5.2	Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
2025 – 11	7.10	Rapport des décisions du Maire
2025 – 12	2.3.3	Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
2025 – 13	7.1	Finances – Budget principal – Compte financier unique
2025 – 14	7.1	Finances – Budget principal – Affectation du résultat 2024
2025 – 15	7.1	Finances – Budget annexe SPIC (Service Public Industriel et Commercial) Panneaux photovoltaïques – Compte financier unique
2025 – 16	7.1	Finances – Budget annexe SPIC (Service Public Industriel et Commercial) Panneaux photovoltaïques – Affectation du résultat 2024
2025 – 17	7.1	Finances – Budget annexe Lotissement Domaine de la fontaine couverte (Domaine de la Grange) – Compte financier unique
2025 – 18	7.1	Finances – Budget annexe Lotissement Domaine de la fontaine couverte (Domaine de la Grange) – Affectation du résultat 2024
2025 – 19	7.1	Finances – Budget annexe Lotissement de la Chataigneraie – Compte financier unique
2025 – 20	7.1	Finances – Budget annexe Lotissement de la Chataigneraie – Affectation du résultat 2024
2025 – 21	7.5	Finances – Vote des subventions aux associations et organismes divers
2025 – 22	1.1	Rénovation du bâtiment situé au 34 rue de Nantes – Avenant négatif

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Carine GERMOND – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU – Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Pascale GRIFFON – Hervé PATY – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Anthony TUAL – Anne TAILLANDIER – Eva CONTRERAS – Carole LEGUENET – Nicolas POIRIER – Sandrine DYLIS – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Thérèse SAUDRAIS
Secrétaire de séance

Élisabeth GUIHENEUX
Maire

Mis en ligne le - 9 AVR. 2025
Par Élisabeth GUIHENEUX